

LES DÉCORATIONS DE NOËL



LES REMERCIEMENTS

Le comité « Décorations » remercie nos décorateurs des Services Techniques, » et les bénévoles pour les jolies décorations de Noël ainsi que les petites mains foyennes bien attentionnées ayant tricoté les écharpes réchauffant nos bonhommes de neige installés à travers le village.



LA FOYOTHÈQUE A ÉTÉ INAUGURÉE



Le samedi 22 janvier, Thierry BOILLOT le Maire, Béatrice DUFOUR l'adjointe à la culture, Maud BROCARD la coordinatrice du 3^{ème} lieu et toute l'équipe municipale ont accueilli le matin les élus, les entrepreneurs et les subventionneurs. Et l'après-midi, plus de 250 Foyens sont venus visiter cette belle ferme réhabilitée.

Toutes ces personnes ont été ravies et conquises par La Foyothèque. Son intérieur a impressionné par ses décors et son ambiance feutrée.

La Foyothèque est ouverte depuis ce mardi 25 janvier 2022. Nous vous rappelons que l'adhésion est gratuite pour tous.



Horaires d'ouverture de La Foyothèque

Mardi : de 17h à 18h
 Mercredi : de 10h à 12h / de 14h à 18h
 Jeudi : de 9h30 à 11h30 / de 13h30 à 16h30 (réservé aux groupes)
 Vendredi : de 15h à 18h
 Samedi : de 10h à 12h30 / de 14h à 16h

Nocturne 1 fois par mois jusqu'à 21h

mediatheque-nommay@orange.fr / Tél : 03 81 94 70 12



FOY'INFOS

Site internet de la commune : www.nommay.fr

LE MOT DU MAIRE



Très chère Foyenne, très cher Foyen,

En ce mois de janvier, je tiens à vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, avec toute mon équipe municipale et le personnel communal, nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2022.

Compte tenu de l'évolution du Covid et de ses variants, la traditionnelle cérémonie des vœux que nous avons plaisir à organiser chaque année, n'a une nouvelle fois pas eu lieu en présentiel et croyez bien que je le regrette vivement. C'était un moment chaleureux où nous aimions tous nous rencontrer.

Ainsi ce début d'année, traditionnellement une période de convivialité où nous nous retrouvons avec nos familles et nos amis pour fêter le passage vers la nouvelle année, n'a pas eu la même saveur.

Je profite de ce mot pour saluer et encourager toutes les personnes engagées dans les milieux médical et éducatif. Cette situation qui dure leur demande beaucoup de persévérance et de courage pour mener à bien leurs missions.

Je pense également à toutes les personnes isolées et seules, freinées par la maladie ou affectées par de tristes événements familiaux. Je leur adresse toute ma sympathie et mon soutien.

Si cette pandémie perdure et affecte plus ou moins chacun de nous dans nos activités quotidiennes, associatives, professionnelles ou extra-professionnelles, notre commune avance.

Malgré les restrictions, nous nous adaptons et nous nous intégrons dans cet environnement totalement anormal afin de nous réunir et de travailler sur les projets nous tenant toujours à cœur depuis le début de notre mandature.

2021 fut une année dense et intense pour toute la municipalité.

Pour animer Nommay et maintenir nos échanges et nos rencontres foyennes, nous avons réussi à organiser avec succès : un nettoyage de printemps, un marché du soir avec ses épreuves cyclistes nocturnes, un vide-greniers, la Fête Nationale avec son traditionnel feu d'artifices et sa foule estivale inconditionnelle, un rendez-vous avec nos jeunes pour fêter Halloween, une distribution de repas à emporter au moment de Noël pour nos Aînés, l'illumination du sapin de Noël, un marché de Noël avec de nombreux exposants ... Tous ces rendez-vous toujours remaniés pour assurer la sécurité et préserver la santé de tous, ont permis de passer ensemble des moments d'autant plus inoubliables et appréciables car spéciaux dans leurs formes mais tout aussi riches sur le fond !

En 2021, l'équipe municipale a travaillé sur l'engagement de nombreux sujets.

Début 2022, c'est aussi un grand projet foyen abouti qui voit le jour, je veux parler de notre médiathèque dont son nom « La Foyothèque » que vous avez choisi, vous a été livré il y a quelques temps. C'est un lieu sécurisé où les règles sanitaires sont garanties depuis le 25 janvier, date de son ouverture. Après votre enthousiasme lors de son inauguration le 22 janvier, j'espère vous y retrouver nombreux ! Ce lieu gratuit est synonyme de rencontres, échanges, information, culture, convivialité, jeux, nature, associations, animations, lecture, bureautique, cinéma, conférences, démonstrations, créativité...

Cette année, mes vœux sont destinés à votre bien-être, votre santé, votre bonheur et à vos satisfactions même les plus simples avec toutes les personnes qui vous sont chères...
 Concentrons-nous sur l'essentiel !

Tous ensemble, grâce à notre sens des responsabilités et notre respect des consignes sanitaires, nous saurons combattre durablement la circulation du virus.

Avec toute mon équipe, le conseil municipal et le personnel communal, je vous réitère mes meilleurs vœux pour cette année. Prenez bien soin de vous !

Thierry BOILLOT et son équipe municipale

LE NOËL DES ÉCOLES

Pour fêter l'arrivée de Noël, le CCAS de Nommay a offert une animation à tous les élèves de l'école primaire.

Le spectacle des Maternelles

Un joli spectacle, à la salle J. Prévert, a ravi les 54 élèves de la maternelle : « L'arbre roux » par la compagnie de théâtre pour enfants « Les 3 chardons ». C'est l'histoire d'un bûcheron désireux de couper l'arbre roux mais les animaux qui y vivent le défendent. Qui aura le dernier mot ? Un goûter à l'école a clôturé cet après-midi festif et magique.



La sortie des Élémentaires

Les élèves de l'école élémentaire se sont rendus à une séance de cinéma au Colisée de Montbéliard « Princesse dragon ».

Poil est une petite fille élevée par un puissant dragon. Mais lorsque son père doit payer la Sorcenouille de son deuxième bien le plus précieux, c'est Poil qu'il offre, plongeant sa fille dans une infinie tristesse et l'obligeant à fuir la grotte familiale. Poil se lance alors dans un voyage à la découverte du monde des hommes. À leur contact, elle apprendra l'amitié, la solidarité, mais aussi la cupidité qui semble ronger le cœur des hommes.

Un beau souvenir pour ces jeunes !



FLASH INFO

À partir du lundi 7 février 2022, les travaux du rez-de-chaussée du hall de la mairie reprendront.

L'entrée principale située côté Grand'rue sera condamnée.
 Une entrée provisoire sera mise en place à l'arrière de la mairie.

L'AGENDA

Samedi 29 janvier : Vide chambre d'enfants
 Samedi 29 janvier : Opération entraide
 Vendredi 25 février : Dîner conférence
 Samedi 26 février : Loto CCINO
 Samedi 19 mars : Loto CCINO
 Samedi 26 mars : Défilé du Carnaval et bal costumé

Sous réserve d'autorisations préfectorales

L'ÉTAT CIVIL

PACS
 Jérôme CHOPIN et Cindy BRUNAUX Le 24 janvier

Naissance
 Elif, Alya BELAMRI Le 29 novembre

Décès
 Monique MICHELAT née BERNARDIN, 75 ans Le 2 décembre
 Yves MADEC, 91 ans Le 19 décembre
 Marie-Noëlle GAZZURELLI, 63 ans Le 27 décembre
 Bernard SCHEUER, 82 ans Le 12 janvier

Le projet « Réhabilitation ferme Roqua et aménagement mairie » est subventionné à hauteur d'environ 70% sur le total HT



LA SAINT VALENTIN

On dit que Valentin était un Romain qui vivait au 3^{ème} siècle sous l'Empereur Claude II, surnommé Claude le Cruel. Ayant beaucoup de mal à recruter ses soldats, Claude se dit alors que les foyers, les femmes et les enfants de ses hommes en étaient la cause, et il prit la décision d'interdire les mariages. Mais un prêtre continua tout de même à célébrer des mariages : le prêtre Valentin. Quand l'empereur le sut, il le fit aussitôt arrêter et le condamna à mort. Pendant que Valentin était en prison, il rencontra la fille de son gardien qui était aveugle. L'histoire raconte que juste avant d'être décapité, Valentin rendit la vue à sa bien-aimée en lui envoyant un petit mot signé « ton Valentin ».

Certes, l'histoire est jolie, mais ce n'est qu'une légende. En 498, le pape décida de fixer la Saint-Valentin au 14 février. Trois « Valentin » avaient alors été retenus par ses soins. Saint-Valentin, décapité en 270 après JC ; l'Evêque Valentin de Terni et un troisième Valentin, d'origine africaine.

Au 14^{ème} siècle, une étrange tradition voit le jour. En Angleterre, le 14 février serait le jour où les oiseaux se reproduisent le plus. Les poètes du 14^{ème} et 15^{ème} siècle se sont ensuite chargés d'inventer le mythe de la fête des amoureux, aussi fête des amitiés.

Et c'est au 19^{ème} siècle que le phénomène connaît un véritable essor avec la création des « Valentin » : des petits mots doux que les amoureux et les très bons amis s'envoient. Enfin, au 20^{ème} siècle, la Saint-Valentin perdure avec la création des cartes de vœux et devient uniquement réservée aux amoureux. Le côté amitié disparaît progressivement, ce qui est franchement dommage ! Et aujourd'hui, tournant commercial savamment opéré, près d'un milliard de cartes de vœux sont envoyées le jour de la Saint-Valentin.

Si vous recevez des roses à la Saint Valentin, voici le message de votre Valentin :

- 1 rose : « Le coup de foudre ! »
- 2 roses : « Pardon, ma chérie ! »
- 9 roses : « Toi et moi, c'est pour la vie ! »
- 12 roses : « Veux-tu m'épouser ? »
- 24 roses : « Je suis tout à toi ! »
- 36 roses : « Je suis dingue de toi ! »
- 101 roses : « Un amour No limit ! »



LES CHANSONS POUR LES ENFANTS L'HIVER

Dans la nuit de l'hiver
Galope un grand bonhomme blanc.
C'est un bonhomme de neige
Avec une pipe en bois.
Un grand bonhomme de neige
Poursuivi par le froid.

Il arrive au village.
Voyant de la lumière,
Le voilà rassuré
Dans une maison,
Il entre sans frapper.
Et pour se réchauffer,
S'assoit sur le poêle rouge
Et d'un seul coup disparaît,
Ne laissant que sa pipe
Au milieu d'une flaque d'eau,
Ne laissant que sa pipe
Et puis son vieux chapeau.



Jacques Prévert (Poète 1900-1977)

PRÉPARER SON JARDIN APRÈS L'HIVER

Cette opération est nécessaire afin de permettre le bon développement des racines et elle doit s'effectuer sur un sol non gelé.

Les outils à prévoir sont :

Une bêche à dents, une griffe, un râteau, un seau et des gants.

Pour ameubler le sol, il faut :

Bêcher (ou passer le motoculteur) et le sol doit être sec pour un travail plus facile, griffer ou enlever les racines puis émietter la terre, ratisser, affiner et niveler.

Pour améliorer le sol, on peut :

Apporter un complément tel du compost, semer directement dans du terreau. Il faut ajouter du fumier pour nourrir le sol et intégrer de la tourbe avec griffe et râteau pour l'alléger si nécessaire.

Si le sol est pauvre, il est conseillé d'apporter un engrais de fond : de la corne broyée ou torréfiée.

AU JARDIN EN FÉVRIER Que faire, que semer, que planter ?

Au potager en février, on peut :

- Récouter les poireaux et les choux de Bruxelles,
- Semer sous serre ou châssis, les carottes, les poireaux d'été et les laitues,
- Nettoyer les planches de fraisières (feuilles sèches et mauvaises herbes) et diviser les pieds de rhubarbe.

Au verger, on peut :

- Tailler et rabattre les arbres fruitiers et pulvériser de la bouillie bordelaise pour les protéger de la maladie,
- Faire les greffes en fente et planter les boutures de groseilliers et de cassissiers...

Au jardin d'ornement, on peut :

- Planter les bisannuelles (rhododendrons et azalées), diviser et replanter les vivaces, puis faire des boutures de chrysanthèmes et commencer à semer des graines de fleurs pour l'été,
- Nettoyer les hortensias en coupant les branches sèches,
- Tailler les rosiers et tailler les arbustes ou les plantes grimpantes qui fleurissent sur le bois de l'année.
- Se consacrer à la pelouse, redessiner ses bordures, l'aérer, la scarifier, la semer si vous en êtes au stade de la création !
- Profiter de vos premières floraisons : crocus, primevères, narcisses...



LE CONSEIL MUNICIPAL du 7 décembre 2021

Le règlement de la Foyothèque

Pour assurer le bon fonctionnement de l'Espace 3^{ème} lieu / Médiathèque, la Foyothèque, il est indispensable de fixer les règles à tenir. Le règlement intérieur et la charte informatique ont été votés à l'unanimité. Ils seront approuvés par chaque utilisateur.

Les subventions aux associations

En 2020, les subventions ont été versées dans leur intégralité malgré la crise sanitaire et les multiples annulations des animations.

Pour cette année, Monsieur le Maire propose d'allouer les subventions suivantes aux associations foyennes selon leur collaboration aux animations communales :

ACCA Chasse (40€), Amicale Anciens Combattants (335€), ARSEC (30€), Automobiles du Lion (60€), CCINO (685€), Club du Moulin (365€), Comité des Fêtes (525€), Entente Nommay Vieux-Charmont (640€), La Nommay-sienne (505€), La Récréfoiyne (265€), Nommay Créations (380€), Nommay Gym Forme Loisirs (170€).

Certaines associations extérieures ont reçu également des subventions pour leur aide :

Amicale Jeunes Sapeurs Pompiers de Châtenois-les-Forges (200€), Banque alimentaire (50€), Croix Rouge (75€), École de Foot Entente Nommay Vieux-Charmont (175€), Harmonie de Grand-Charmont (50€), La Distraction des malades (50€), La Prévention Routière du Doubs (50€), Les Amis de l'Hôpital (50€), Les Amis des Chats (75€), Pompiers de Bethoncourt (200€), Société d'Histoire naturelle (30€) et la SPA (75€).

Les tarifs municipaux 2022

Monsieur le Maire a proposé de ne pas faire évoluer les tarifs municipaux. Ces tarifs (locations et services) ont été votés à l'unanimité.

Il s'agit des salles communales, de la distillerie, des photocopies, du matériel communal, du périscolaire, de l'accueil de loisirs et des concessions au cimetière.

LE CONSEIL MUNICIPAL du 21 décembre 2021

Le lotissement « Les Hautes Versenes »

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal. La numérotation des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire. Aussi, il convient d'identifier clairement les adresses des lots et d'attribuer des numéros pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes), La Poste et autres services publics, commerciaux, entreprises et pour la localisation sur les applications GPS.

Le conseil municipal a voté le nom de la nouvelle voie soit « rue du Mont Gargot » en continuité de la portion existante et a défini la numérotation à installer.

LE REPAS DES AÎNÉS

Il a malheureusement dû être annulé pour des restrictions sanitaires liées à la Covid-19. Les Foyens qui avaient réservé leur repas du 19 décembre, ont tout de même pu bénéficier d'un repas gastronomique à emporter concocté par Didier GARING. Le CCAS et les élus ont reçu tous les bénéficiaires à la salle J. Prévert.

Les Aînés non inscrits au repas ont reçu un bon d'achat de 22€ à utiliser chez les traditionnels partenaires de la Mairie.

L'INAUGURATION DES ESPACES SANS TABAC



La commune de NOMMAY a décidé de s'engager dans « Les espaces sans tabac ». Ce sont des lieux identifiés où il est interdit de fumer.

Le professeur Alain MONNIER, Président de la Ligue contre le

Cancer de Montbéliard et ancien chef de cancérologie de l'hôpital de Montbéliard, Thierry BOILLLOT, le Maire et Rachel BULMÉ, vice-présidente du CCAS du village ont accueilli le 20 décembre les Foyens qui ont répondu à l'invitation de la municipalité pour inaugurer trois espaces :

- Le square de la Savoureuse
- L'esplanade de la médiathèque
- Les abords de l'école primaire

Cette campagne a plusieurs objectifs.

- **Éliminer** l'exposition au tabagisme passif notamment auprès des enfants,
- **Promouvoir** l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains,
- **Dénormaliser** le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement mauvais pour la santé,
- **Réduire** l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac,
- **Préserver** l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.



L'ILLUMINATION DU SAPIN

Vive les lumières de Noël foyennes !!!

Le comité « Animations communales » en partenariat avec le comité « Culture » ont œuvré le 27 novembre pour l'édition 2021.

La pluie du matin nous a bien chagrinés pour la mise en place de la manifestation, mais dès l'ouverture des animations, celle-ci a cessé...

Marrons chauds, crêpes, vin et jus de pommes chauds ainsi que des assiettes de charcuterie ont ravi les papilles des petits et grands, tandis que des ateliers de création et le coin contes pour les enfants battaient leur plein. Chaque enfant est reparti avec sa décoration, son « Jeanbonhomme » et son chocolat chaud.

Le sapin s'est éclairé, brillant de mille feux devant les yeux émerveillés des enfants et sous les applaudissements de tous.

À cette occasion, la 504 camionnette garnie de jolis nœuds, s'est remplie de couvertures et plaids pour nos amis les chiens et chats de la SPA d'Allondans.

Les bénéficiaires de la soirée d'un total de 392€ ont été reversés à la SPA.

Cette somme sera un plus pour le bien-être de tous ces animaux qui attendent d'être adoptés par une personne bien intentionnée.

Du fond du cœur, un grand merci à tous les donateurs foyens !

C'est ça aussi la magie de Noël...



LE MARCHÉ DE NOËL

Il s'est déroulé le samedi 11 et le dimanche 12 décembre à la salle J. Prévert dans une ambiance familiale et joyeuse.

Le Comité des Fêtes et la municipalité ont été actifs à la vente d'escargots et à la buvette.

Les nombreux visiteurs ont pu rencontrer les exposants et se laisser tenter par des travaux de couture, objets en bois et de décoration, sacs et écharpes, miel, biscuits, chocolats fins, bières et du muscat de Noël, tartines, hamburgers, confitures, épices, etc...

Un artiste verrier a pu faire apprécier son talent lors de plusieurs démonstrations. Le Père Noël et sa Lutine ont régalié l'assistance avec leurs papillotes lors de leurs passages au cours du week-end.

Tous les exposants sont partis ravis et vous donnent rendez-vous l'année prochaine !

